

**DOSSIER** Agrandir sa maison

Tant de raisons d'agrandir nos maisons !

PAR LE COMITÉ DE RÉDACTION

« **L**es animaux d'abord ! », c'est le mot d'ordre qui semble avoir prévalu chez nos ancêtres dans la construction de la maison du paysan ou de manouvrier. On est en effet souvent surpris, quand on visite une ancienne ferme, par l'exiguïté du logement des habitants en comparaison de la place dévolue aux animaux, aux productions et aux artisanats, conditions de la survie. Les deux pièces dans lesquelles s'abritait la famille, souvent nombreuse et pluri-générationnelle, se résumaient souvent à une « salle », pour la vie et les activités diurnes, et à une « chambre », où elle dormait dans des conditions qui révolteraient un inspecteur d'hygiène et sécurité. Seules les habitations des gens aisés jouissaient de grands espaces, ou vivaient néanmoins aussi de nombreux habitants.

HABITER AUJOURD'HUI : PLUS AU LARGE

Aujourd'hui, on apprécie moins les petits espaces à vivre, et le « confinement », dans tous les sens du terme, déplaît à beaucoup : chacun a l'impression que son « espace vital » est une condition de son épanouissement personnel et collectif. S'installer dans du bâti traditionnel suppose donc de trouver une maison où l'on vivra à l'aise, avec le nombre et la qualité des pièces nécessaires à nos besoins actuels. C'est d'ailleurs cette sensation d'espace que les Français associent le plus à la vie à la campagne. Beaucoup de jeunes acheteurs qui n'ont pas encore les moyens d'une grande maison se contentent d'un achat modeste, qu'ils agrandiront aussi tôt que possible, souvent en mettant la main au chantier.

La première démarche est souvent d'étendre l'habitation sur les volumes agricoles bâtis devenus inutiles : créer des pièces dans la grange, une salle de bains dans l'ancienne écurie, des chambres dans le grenier ou les combles... Mais dans les maisons dépourvues d'espaces agricoles ou artisanaux, il faut parfois se résoudre à créer une extension : pour rester de plain pied quand les escaliers deviennent des obstacles et que « l'accessibilité » s'impose, pour accueillir une activité ou des habitants



Une extension de type quasi gémellaire (architecte : David Mary).

**Chaque année en France,
on artificialise 28 000 ha,
dont les deux-tiers pour
des bâtiments d'habitation.**

nouveaux au foyer (ah ! Les joies du télétravail ou de l'auto-entrepreneuriat...), pour éclairer une maison sombre, pour créer le garage qu'impose le code de la Construction dans notre permis de construire... : on va « pousser les murs ».



UNE PRATIQUE VIEILLE COMME LE MONDE BÂTI

Le passé a souvent procédé en ajoutant du bâti à l'existant, au gré des besoins. Et s'il y avait démolition ce n'était jamais sans raison ni sans réemploi. Un grand nombre de maisons donnent leur histoire à lire dans la juxtaposition des constructions, que le temps a fini par uniformiser plus ou moins : les visites-conseil de MPF s'attachent souvent à identifier ces strates successives de vie d'un bâtiment, qui racontent autant l'histoire de la famille que l'évolution des techniques constructives ou de la mode. Les bâtisseurs ont en général respecté une certaine cohérence entre les différentes parties, mais ce n'était pas leur but. Souvent même, on désirait montrer une rupture pour manifester au village un changement survenu dans la famille : héritage, amélioration des conditions de vie, installation d'un jeune couple, création d'une nouvelle activité ou prospérité nouvelle. Mais il en résultait généralement une certaine harmonie, due à la permanence des matériaux disponibles et des formes possibles.

Les conditions de construction sont aujourd'hui très différentes : la multiplicité des matériaux, des possibilités techniques, des désirs de formes et structures augmente les choix possibles autant que les risques d'une perte d'identité du bâti originel ou d'une intégration malheureuse à l'existant.

Or, c'est une question importante : pourquoi veut-on agrandir une maison traditionnelle, plutôt que bâtir du neuf ? En général parce que son identité première nous plaît : situation,



Une extension audacieuse à Bonnebelle (Yvelines)

La possibilité d'agrandissement d'une maison peut être une des conditions de sa survie.

orientation, environnement, matériaux, style, bref, tout ce qui lui donne le charme qui nous touche. Il s'agit donc, si on l'agrandit, de lui conserver ces qualités, en les augmentant si possible. Là réside la difficulté, que même peu d'architectes maîtrisent.

Hélas, nous observons beaucoup de maisons traditionnelles auxquelles un agrandissement a fait perdre leur identité : adaptation de type « pavillonnaire », ajout de garage qui abîme une façade, véranda intempestive, matériau criant sa technologie orgueilleuse à côté d'une modeste pierre locale, mariage forcé de formes étrangères ou au contraire construction « rustique » que tout dénonce comme fausse.

PREMIÈRE ÉTAPE

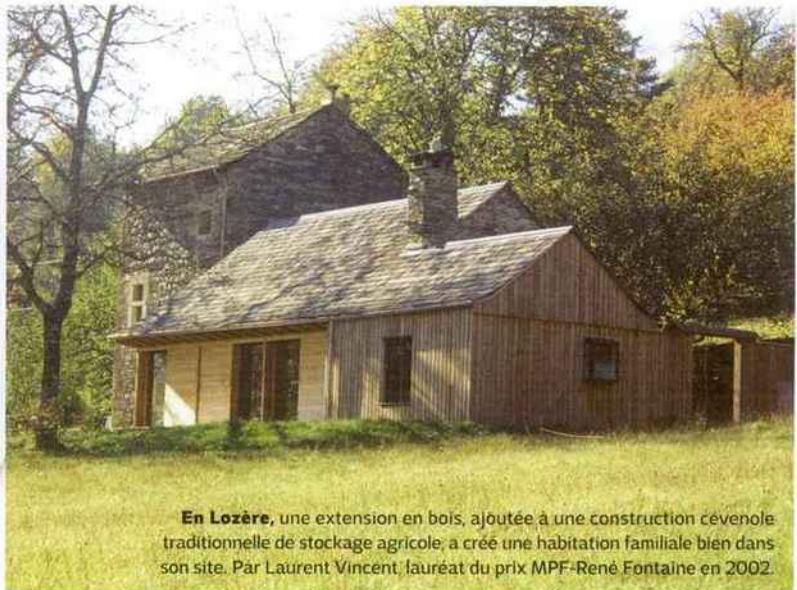
Avant tout projet, il est essentiel d'analyser sérieusement la réalité de son besoin, car l'agrandissement risque de bouleverser l'équilibre de la maison, et d'engager même des travaux sur l'existant (chauffage, électricité...). Il faut, en dehors de tout aspect esthétique, que le besoin soit justifié ! On constate souvent des « rêves de grandeur » qui entraînent des désagréments non prévus. Le service Conseil de MPF est fréquemment amené



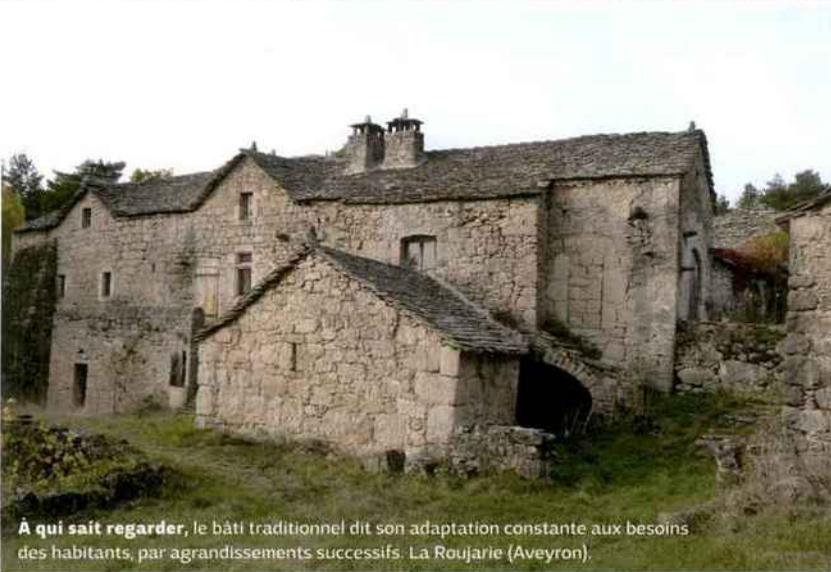
Une extension peut être aussi l'occasion de s'interroger sur les énergies renouvelables, de les intégrer si possible et de faire de bons choix pour le climat de la maison et celui de la planète. Ici, visite au centre CD2E à Loos-En-Gohelle (Pas-de-Calais), évoquée dans notre N° 217.



L'extension de droite est couverte à l'identique du bâtiment original. (architecte David Mary).



En Lozère, une extension en bois, ajoutée à une construction cévenole traditionnelle de stockage agricole, a créé une habitation familiale bien dans son site. Par Laurent Vincent, lauréat du prix MPF-René Fontaine en 2002.



À qui sait regarder, le bâti traditionnel dit son adaptation constante aux besoins des habitants, par agrandissements successifs. La Roujarie (Aveyron).

© Eric Gross



Ortholès (Aveyron)

© Eric Gross

En Aveyron, trois agrandissements harmonieux, en mode traditionnel. C'est souvent un simple chaînage d'angle resté visible dans la maçonnerie qui révèle une extension.

à évoquer les contraintes qui résulteront d'une extension, et la balance entre les avantages rêvés et les inconvénients bien réels à prévoir.

QUELS SONT LES CHOIX ?

On peut tout simplement s'inspirer de l'existant, du mode de construction locale, du volume, de la forme, des matériaux, des ouvertures. Cela revient à penser vernaculaire, à penser autre mais semblable : ne pas perdre du regard ce qui est proche, utiliser comme base de données le savoir-faire des anciens. L'imitation, pourquoi pas ? si elle n'est pas un plagia et qu'elle reste inventive et gaie.

- Mais il est sûr que notre manière de vivre impose un certain confort, de la lumière, de l'espace, qualités – pour nous – qu'on trouve peu dans le bâti rural. Là encore, une observation sans préjugés de l'existant nous incite à combiner notre modernité avec la traditionnelle simplicité, le réemploi, le local. Sans pour autant exclure ce qui est propre à l'évolution des techniques et des matériaux (y compris le retour au naturel...)

- enfin on peut vouloir différencier son ouvrage de l'existant, par choix, goût ou ambition, pour faire « autre », sans pour autant maltraiter l'existant. On ne peut ici éviter de parler de la sensibilité, du savoir-faire ou de l'expérience du concepteur. Car la rupture pour la



rupture est à tous les coups un échec s'il n'y a pas appui sur un raisonnement construit et sur une culture, sur « une tête bien faite plutôt que bien pleine ».

Entre ces deux partis, tous les possibles : continuité de matériau et rupture de forme, ou l'inverse, ou... tout ce que les goûts et les possibilités techniques nous autorisent à inventer, dans le cadre de la législation.

Car la loi encadre aussi les extensions : selon la situation, la taille et les caractéristiques d'un projet, elle exige permis de construire ou déclaration préalable. Par ailleurs, elle encourage désormais la surélévation du bâti existant : l'impératif environnemental de limiter l'épansion urbaine et l'imperméabilisation des sols a motivé des nouvelles réglementations, dans les lois ALUR de 2014, puis ELAN de 2018. Elle encourage à revenir au principe ancestral de « refaire la ville sur la ville » en redensifiant l'habitat après 60 ans d'étalement urbain débridé.

Une fois vérifiée la réglementation du lieu où notre maison a poussé, on peut commencer à combiner ses besoins et moyens, bien identifiés, avec ses rêves, bien dessinés, pour mettre sa maison à sa taille, à sa main, à sa vie... dans l'endroit unique où son enracinement et son charme nous avait séduit.

Les pages qui suivent ne donneront pas de



Maison de Xaintrie (Corrèze) avec ajouts successifs.

Dans le passé, l'utilisation des seuls matériaux locaux assurait la cohérence entre l'extension et le bâtiment original.



Une pièce supplémentaire, reliée à la maison principale par un passage vitré. (Rochefort-en-Yvelines).



De nombreux articles de notre revue exposent des agrandissements de maisons, notamment les prix « bâti contemporain » du concours MPF-René Fontaine. Les abonnés peuvent retrouver sur notre site (rubrique archives de la revue). Parmi les derniers exemples :

MPF 199 (mars 2016)
Ouvrir sans s'exposer (extension à Seclin, Nord)

MPF 204 (juin 2017)
la maison rouge de Sclos-de-Contes : une extension maîtrisée. (Alpes-Maritimes)

Juxtapositions à Rambouillet (Yvelines).

leçon, car tous les cas sont particuliers, et les sensibilités variées. Elles vous proposent simplement des exemples à réfléchir, pour montrer qu'il y a beaucoup de façons de réussir l'exten-

sion de sa maison. Certaines vous plairont, d'autres moins, toutes invitent à réfléchir... et à donner votre avis, si vous le désirez, sur publications@maisons-paysannes.org ■



Pour refaire ce penty à Penmarch, l'architecte Lionel Orsi a légèrement décollé la toiture au dessus du mur gouttereau : un agrandissement en légère surélévation qui a permis un étage au volume confortable, dans une maison aux proportions restées modestes, comme ses voisines.



Au centre de Besançon, ans un fond de cour caché au cœur de la boucle du Doubs, une construction légère en lieu et place d'appentis ouverts a créé un atelier et un bureau en vis à vis de l'appartement des propriétaires. (architecte M. Freudiger)